maux bien portants et dans une saison favorable, un peu plus tard dans des conditions opposées. Sur les piqûres qui s'enflamment à leur pourtour, et quelquefois, mais plus rarement, sur d'autres régions, on voit apparaître de véritables boutons claveleux, qui suivent à peu près la même marche dans leur développement et leur terminaison que ceux de la clavelée naturelle: seulement, la suppuration, notamment dans ceux développés sur les piqûres, y est plus abondante. Une légère fièvre se développe aussi à l'époque de l'éruption des boutons.

Après la clavélisation, les troupeaux n'exigent généralement que d'être mis dans de bonnes conditions hygiéniques, surtout en ce qui regarde la température. S'il fait doux et beau, on peut les laisser sortir et même parquer. Mais pour peu qu'il fasse froid et humide, il faut les rentrer le soir à la bergerie, et même les y laisser pendant tout le jour. Je n'ai pas besoin de recommander pour la bergerie, dans ce cas, les plus grands soins de propreté et une bonne aération. Il ne faut pas oublier non plus, tant que dure la maladie, de se conformer aux mesures de police sanitaire prescrites pour les troupeaux affectés de la clavelée.

Les accidents sont rares à la suite de la clavélisation. Cependant, dans quelques cas, on a vu se développer sur les piqûres, du dixième au vingtième jour, des tumeurs, ordinairement dures, très-sensibles, de couleur d'abord rouge foncé, puis violacée et bleuâtre, susceptibles de prendre un volume considérable, et ayant un caractère évidemment gangréneux. Divers traitemens ont été conseillés pour ces tumeurs. M. Girard prescrit l'emploi de liniment ammoniacal en frictions; et à l'intérieur l'administration de médicamens toniques et légèrement excitans, tels que, par exemple, du quinquina en poudre dans du vin chaud, à la dose de deux ou trois gros de quinquina par jour dans un verre de vin. Quelques vétérinaires m'ont assuré avoir incisé ces tumeurs dans toute leur étendue aussitôt leur apparition, et en avoir obtenu du succès. Quoi qu'il en soit, il est sage d'appeler un vétérinaire aussitôt qu'on voit se développer de semblables tumeurs après la clavélisation.

Section VIII. — *Amputation de la queue.*

Dans le cheval. — La queue est un moyen de défense dont la nature a pourvu les animaux contre les insectes. Aussi, lorsqu'elle a été raccourcie, et surtout pendant les chaleurs, on les voit se fatiguer, se tourmenter et quelquefois dépérir d'une manière sensible. Cet inconvénient se fait principalement remarquer sur les jumens poulinières qu'on abandonne dans les pâturages, et qui, obligées à chaque instant de chasser avec leur tête ou leurs membres les mouches qui s'attachent à elles, ont un lait moins abondant et moins bon, et empêchent leur poulain de se nourrir, ou sont exposées à le blesser en s'agitant.

Cependant, malgré ces inconvéniens, il est peu de chevaux qui conservent la queue entière. On leur en retranche presque toujours une partie; soit par mode, pour les chevaux de selle; soit par utilité, pour les chevaux de trait ou d'attelage; soit par nécessité, pour les chevaux qui font le service du halage, dont la queue trop longue et flottante pourrait s'engager dans les cordages des bateaux et les exposer à de grands accidens.

La queue, après sa section, est dite *en balai, écourtée* ou *en cadogan.*

1° On dit qu'un cheval a la queue *en balai,* quand on a laissé dans toute leur longueur les crins appartenant à la portion restante du tronçon de la queue. La queue conserve la forme qu'elle avait avant l'opération; elle est seulement plus ou moins raccourcie. C'est de cette manière que la plupart des propriétaires font couper la queue à leurs chevaux. Voici comment on fait cette opération. Autant que possible, l'animal doit être à jeun, lors surtout qu'on croit utile de laisser saigner beaucoup la plaie résultant de la section de la queue.

Parmi les instrumens dont on se munit, les uns servent à préparer la queue, les autres à la couper. Pour la préparer, on commence par en bien peigner et éponger les crins. Puis on sépare ceux qui appartiennent à la partie à conserver de ceux qui appartiennent à la partie à couper. Les premiers sont relevés autour de la portion à laquelle ils appartiennent, sur laquelle ils sont contenus à l'aide d'un lien circulaire peu serré; les autres restent pendans. Le point où se fait cette séparation étant celui où sera faite la section, on le marque avec des ciseaux en coupant circulairement les crins sur cet endroit. Alors on attache l'animal ou on le tient en main, la tête haute; on fait lever avec une plate-longe le pied postérieur du côté opposé à celui sur lequel se place l'opérateur; un aide est chargé de soutenir la queue et de la tendre parallèlement à son insertion, en la tenant par les crins de la partie à retrancher: l'opérateur, s'il se sert de l'instrument appelé *coupe-queue* (*fig.* 192), en écarte les branches, engage la queue dans l'espèce d'échancrure semi-circulaire que présente la branche qui est en dessous, de manière à placer au niveau du couteau de l'autre branche le point de la queue où doit être pratiquée la section; et aussitôt, rapprochant avec force l'une de l'autre les deux branches qui sont articulés à charnière par une de leurs extrémités, il opère la section en un seul temps.

Si, comme il peut arriver, on n'avait pas de coupe-queue à sa disposition, on pourrait mettre en usage l'un des moyens suivans. La queue étant préparée et tenue comme dans le cas précédent, l'opérateur place au-dessous d'elle à l'endroit où elle doit être amputée, et perpendiculairement à sa direction, le tranchant de la lame d'un *boutoir* de maréchal dont il tient le manche dans sa main gauche, pendant qu'avec un fort maillet de bois dont est armée sa main droite, il frappe sur sa partie supérieure au point où elle repose sur le boutoir, un coup assez fort pour en opérer la section; un second coup est quelquefois nécessaire pour compléter l'opération. Outre l'inconvénient d'être moins facile et moins expéditive, cette méthode a encore celui d'occasionner une contusion qui n'est pas toujours